

Groupe de travail canadien sur le VIH et la réinsertion sociale (GTCVRS)
Directives d'adhésion

Le **Groupe de travail canadien sur le VIH et la réinsertion sociale (GTCVRS)** relie les domaines généralement isolés du VIH/sida, du handicap et de la réinsertion.

Par son leadership en recherche, en éducation et en partenariat intersectoriel, le GTCVRS s'occupe des besoins des personnes vivant avec le VIH/sida, en matière de réinsertion sociale, et il travaille à changer l'avenir de la prévention, des soins, des traitements et du soutien pour le VIH.

Occasions d'implication

Le GTCVRS est ouvert aux idées et aux contributions de tous. À titre de membre, les occasions de vous impliquer dans son travail sont illimitées (par exemple : participation à des événements; organisation d'une séance d'éducation dans votre communauté; partage de vos idées et activités par le biais du bulletin d'information du GTCVRS; expansion de votre réseau de collègues). Grâce à l'implication de nos membres, nous développons une communauté plus forte, d'individus intéressés par le VIH/sida, le handicap et la réinsertion.

Structure d'adhésion

Catégorie de membre	Privilèges et droits	Responsabilités
Tous les membres :	<ul style="list-style-type: none"> • Peut participer aux comités du GTCVRS • Peut recevoir le bulletin d'information, s'abonner au serveur de liste, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Doit appuyer la mission, la vision et les buts du GTCVRS, y compris son esprit de collaboration.
Membre régulier : Individu	<ul style="list-style-type: none"> • Peut participer aux réunions nationales • Admissible à des rabais sur les cours et ressources du GTCVRS • Admissible au remboursement de dépenses pour la participation à l'a.g.a. ou à d'autres événements du GTCVRS • Peut voter et siéger au conseil d'administration 	
Membre associé : Individu	<ul style="list-style-type: none"> • Peut participer aux réunions nationales • Ne peut pas voter ni siéger au conseil d'administration 	
Membre régulier : Organisme	<ul style="list-style-type: none"> • Peut envoyer un délégué officiel aux réunions nationales • Le délégué officiel peut voter ou siéger au conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> • Doit fournir une preuve de sa représentation du travail du GTCVRS auprès de l'organisme • Doit fournir une lettre d'appui annuelle, portant le nom et la signature d'une personne contact officielle***
Membre associé : Organisme à but non lucratif	<ul style="list-style-type: none"> • Peut envoyer un ou des représentant(s) aux réunions nationales • Les représentants ne peuvent pas voter ni siéger au conseil d'administration 	
Commanditaires corporatifs / Organismes à but lucratif	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminés par les politiques sur les donateurs établies par le Comité du développement et approuvées par le conseil d'administration 	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminés par les politiques sur les donateurs établies par le Comité du développement et approuvées par le conseil d'administration

Tous les membres acceptent d'appuyer la mission, la vision et les buts du GTCVRS, y compris son esprit de collaboration.

Mission du GTCVRS

Promouvoir la qualité de vie par la recherche, l'éducation et le partenariat intersectoriel en matière de réinsertion.

Vision du GTCVRS

La vie quotidienne des personnes vivant avec le VIH/sida est améliorée de façon directe et significative par les soins, le soutien et les services en matière de réinsertion.

Mandat :

- Coordonner, favoriser et soutenir le développement d'une réponse nationale et fournir des conseils sur les enjeux liés à la réinsertion sociale dans le contexte du VIH
- Promouvoir et réaliser des projets sur la réinsertion sociale dans le contexte du VIH

Buts :

- Promouvoir l'innovation et l'excellence en matière de réinsertion dans le contexte du VIH
- Favoriser le développement de ressources en matière de réinsertion, ainsi que l'accès à celles-ci, pour les personnes vivant avec le VIH/sida
- Développer de nouvelles connaissances et rehausser la sensibilisation à la réinsertion dans le contexte du VIH
- Collaborer avec des partenaires d'autres secteurs et avec des organismes voués au handicap, sur des enjeux communs
- Voir aux besoins des familles, des communautés et des soignants, en lien avec le handicap et la réinsertion dans le contexte du VIH

Mécanisme d'adhésion :

Pour devenir membre :

- Toutes les demandes d'adhésion sont examinées par le conseil d'administration, pour approbation
- Les requérants seront avisés du résultat de leur demande; l'adhésion sera en vigueur dès l'approbation du conseil d'administration

Une fois membre :

- Les nouveaux membres seront présentés lors de la prochaine réunion des membres
- Les membres réguliers (voir la structure) peuvent exercer leur droit de vote, ou présenter leur candidature à l'élection du conseil d'administration, dès la prochaine assemblée générale annuelle
- Tous les membres peuvent s'impliquer dans le travail du GTCVRS, que ce soit :
 - de façon informelle :
 - approcher un membre d'un comité
 - siéger à un comité (qui fournit des informations et des idées au conseil d'administration)
 - de façon formelle :
 - bulletin d'information
 - table ronde
- Le conseil d'administration est responsable de l'élaboration des politiques et de l'orientation générale du travail du GTCVRS.